

# Management & QVCT

Nos services  
Nos offres





## **QVCT = Qualité du travail + Qualité de la vie au travail**

La Qualité de Vie et des Conditions de travail (QVCT) repose sur un équilibre délicat entre la qualité du travail effectué et la qualité de vie que ce travail permet.

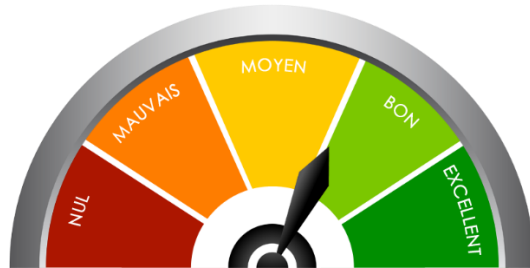
Du diagnostic à l'ancrage des actions au quotidien, nos consultants vous aident à définir et déployer votre démarche QVCT.



# NOS SERVICES

Un accompagnement global ou à la carte

## Diagnostic



### **Baromètre social**

Evaluer de façon périodique la QVCT et/ou les RPS et mesurer les évolutions

## Formation



Managers

&



Collaborateurs

### **Apprendre à agir ensemble**

sur le **développement humain**  
sur la **qualité du travail**  
sur l'**environnement de travail**

## Conseil



Ateliers QVCT  
(Semaine / Cycle Annuel)



Accompagnement  
RRH

### **Ancrage terrain**

Ancrer les progrès via des actions terrain et/ou conseil récurrentes

## DIAGNOSTIC

### Quelle est notre réalité sur la qualité du travail et la qualité de vie au travail ?

Afin de garantir une détection précoce des situations de travail potentiellement sources de risques, il convient dans une démarche QVCT **d'inclure des mesures permettant de rendre compte de l'exposition à des facteurs de risques.**

Pour mener un diagnostic de manière rigoureuse, nous maîtrisons les méthodes de recueil d'informations **quantitatives** (enquête par questionnaire/baromètre) et **qualitatives** (entretiens, observations).

Notre traitement méthodique de l'information permet :

- D'analyser finement les enjeux qui se jouent au sein de la structure,
- De donner au comité de pilotage les informations les plus pertinentes pour l'élaboration d'un plan d'action visant la réduction des RPS.

**Nos experts vous conseillent dans vos choix méthodologiques et vous accompagnent dans le déploiement de votre **diagnostic** QVCT/RPS.**



## FORMATION

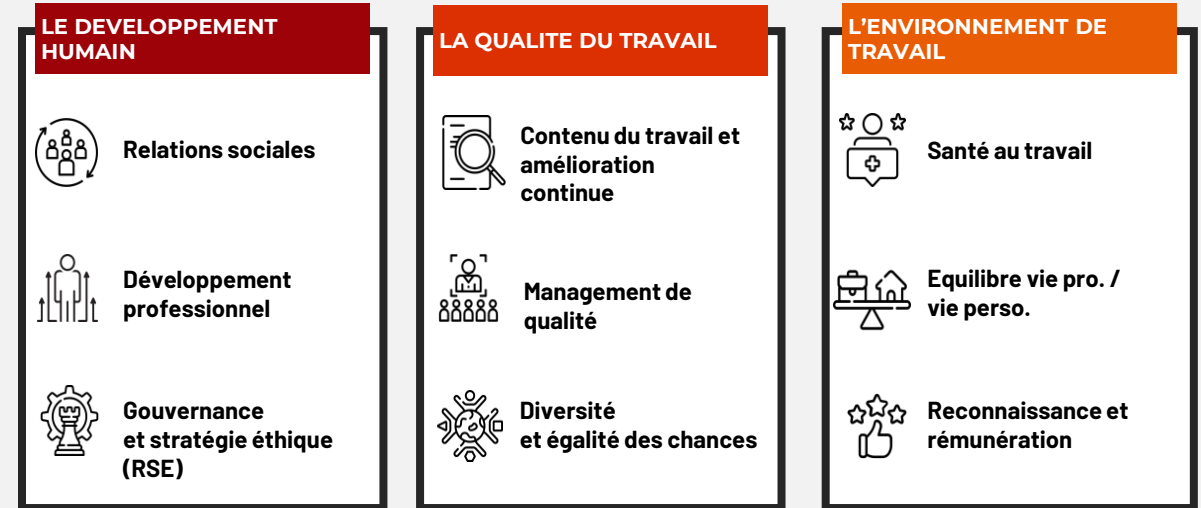
### Comment agir ensemble sur la qualité du travail et la qualité de vie au travail ?

L'information et la formation des collaborateurs et des managers à la prévention des risques professionnels font parties des **obligations de l'employeur** (C. trav., art. L. 4121-1).

Pour répondre à cette obligation, nous construisons et déployons avec nos clients des dispositifs de formation en **miroir**, qui visent à accompagner le **développement des managers et de leurs équipes sur les 9 grandes dimensions de la QVCT**.

Nos dispositifs sont personnalisables sur le fond et la forme (modalité, durée,...) ou construits 100% sur-mesure.

**Nos experts vous conseillent dans la définition de vos plans de formation, et vous accompagnent dans leur déploiement, en s'appuyant sur nos offres miroirs personnalisables.**



*9 dimensions de la QVCT*

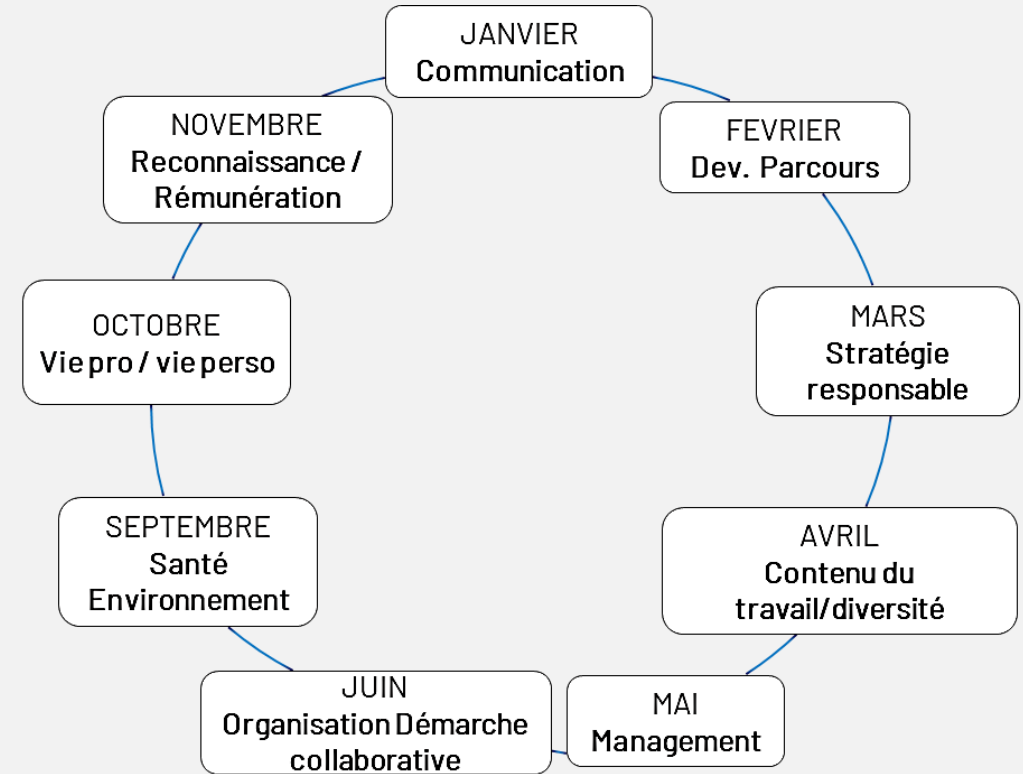
## Comment ancrer au quotidien la qualité du travail et la qualité de vie au travail ?

D'une part, en menant des **actions-terrain** pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs :

- Organisation d'une semaine QVCT ou du bien-être au travail,
- Mise en place d'un cycle annuel QVCT,
- Ateliers de sensibilisation à la qualité de vie au travail,
- Ateliers de co-construction,
- Ateliers de bien-être,
- Webinaires,
- Outils de communication (vidéos, affiches,...).

D'autre part, en menant des **actions-conseils** auprès des Responsables RH. Nous les accompagnons de façon concrète et pragmatique dans leurs missions QVCT : accords, dialogues, boîte à outils,...

**Nos consultants vous conseillent dans vos actions RH, dans la mise en place de vos campagnes de sensibilisation QVCT, et accompagnent leur déploiement** (sur site, en digital ou en mode hybride).



Exemple de cycle annuel QVCT





## Une approche globale qui vise à :

- encourager une transformation managériale au quotidien,
- intégrer pleinement les salariés dans l'amélioration continue de leur environnement de travail.

**Clémence VANHILLE**

au 06 71 40 19 88

[cvanhille@kronos.fr](mailto:cvanhille@kronos.fr)



KRONOS NEW TIME • LILLE (siège social) - [www.kronos.fr](http://www.kronos.fr) • Synergie Park, 6ter rue Pierre et Marie Curie, 59260 Lezennes

Tél. 03 20 71 41 20 - Fax 03 20 71 41 21

Code NAF 8559A - TVA Intracommunautaire FR 61 447 493 867